

Date: Le mardi 11 mai 1999 - n° 28

Heure: 14 heures

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

La séance est ouverte à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

- n° 30 Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

- n° 35 Loi modifiant la Loi sur le mérite agricole.

La motion est adoptée.

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie des projets

de loi suivants :

- n° 20 Loi modifiant la Loi sur les permis d'alcool et la Loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux.

La motion est adoptée.

- n° 44 Loi modifiant la Loi de police.

La motion est adoptée.

Mme Goupil, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants:

- n° 28 Loi sur les sages-femmes.

La motion est adoptée.

- n° 37 Loi modifiant le Code de procédure pénale.

La motion est adoptée.

- n° 38 Loi modifiant le Code civil relativement à la publication de certains droits au moyen d'avis.

La motion est adoptée.

M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

- n° 49 Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec.

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

11 mai 1999

n° 203 Loi concernant Les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1999.

(Dépôt n° 288-19990511)

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant Les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 203 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des finances publiques et le ministre des Finances sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 207 Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1999.

(Dépôt n° 289-19990511)

Mme Leduc (Mille-Îles) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 207 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

11 mai 1999

n° 209 Loi concernant la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1999.

(Dépôt n° 290-19990511)

M. Saint-André (L'Assomption) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 209 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Dépôts de documents

M. Jolivet, ministre des Régions, dépose :

Le rapport annuel du Secrétariat au développement des régions, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 291-19990511)

Conformément à l'article 97.1 du Règlement, M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 12 mai 1999, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 292-19990511)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 6 mai 1999, sur la motion du gouvernement présenté par Mme Goupil, ministre de la Justice. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale :

-Fasse siennes la position et les justifications du gouvernement exposées dans le document déposé le 5 mai 1999 par la ministre de la Justice; et

- 1) en ce qui concerne les juges de la Cour du Québec et des cours municipales de Laval, Montréal et Québec :

-Approuve les recommandations 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 10 du Rapport du Comité de la rémunération des juges, déposé à l'Assemblée nationale le 21 octobre 1998 et portant le numéro de dépôt 1880-981021;

-Modifie la recommandation 1 du Comité, de façon à ce que leur traitement annuel soit fixé à 118 032 \$ au 1^{er} juillet 1998, à 120 393 \$ au 1^{er} juillet 1999 et à 122 801 \$ au 1^{er} juillet 2000;

-Approuve la recommandation 4 du Comité sur la base du traitement annuel prévu par la présente motion;

-Approuve la recommandation 9 du Comité en portant de 800 \$ à 1000 \$ le montant de l'allocation à compter du 1^{er} juillet 1998;

- 2) en ce qui concerne les juges des cours municipales auxquelles s'applique la Loi sur les cours municipales :

-Approuve les recommandations 3, 4, 5 et 6 du Rapport du même Comité, déposé à l'Assemblée nationale le 21 octobre 1998 et portant le numéro de dépôt 1880-981021;

-Modifie la recommandation 1 du Comité relative à la rémunération par séance et par jour, de façon à ce que, à compter du 1^{er} janvier 1999, leur rémunération, soit fixée ainsi :

- 260 \$ pour une séance de moins de 2 heures;

11 mai 1999

- 520 \$ par séance d'au moins 2 heures et d'au plus 5 heures;
- 1 040 \$ pour une séance de plus de 5 heures;
- 1 040 \$ pour la rémunération journalière maximale;

-Rejette la recommandation 2 du Comité relative à la rémunération annuelle maximale, de façon à maintenir la règle actuelle prévue au paragraphe 3° de l'article 1 du décret 747-89 du 17 mai 1989.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 21 en annexe)

Pour: **66** Contre: **39** Abstention: **0**

Motions sans préavis

Mme Lamquin-Éthier (Bourassa) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine de l'infirmière 1999, qui se tient du 9 au 15 mai.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 29^e édition de la Semaine de la police, qui se tient cette année du 8 au 15 mai 1999 sous le thème « La police communautaire, nous y croyons ».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

11 mai 1999

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE le nom de M. Bernard Landry soit substitué à celui de Mme Rita Dionne-Marsolais comme parrain du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw.

M. Bissonnet, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin de vérifier les engagements financiers du ministère des Régions contenus dans les listes des mois de juillet 1996 à mars 1998 et d'avril 1998 à mars 1999;
- la Commission de la culture se réunira afin d'entreprendre les consultations particulières dans le cadre du mandat d'initiative sur le bogue de l'an 2000.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 12 mai 1999, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale fasse siens les propos du vice-premier ministre à l'effet que trop d'impôt tue l'emploi.

11 mai 1999

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Landry, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 2, Loi sur la réforme de la comptabilité gouvernementale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 2 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 2 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

M. Landry, ministre des Finances, informe l'Assemblée que Son Excellence le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 9, Loi sur Financement-Québec, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 9 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 9 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

11 mai 1999

M. Chevette, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le débat est ajourné.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Ouimet (Marquette) à Mme Goupil, ministre de la Justice, concernant le retrait de cette dernière du comité qui fait enquête dans le dossier du Bureau de la statistique du Québec;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Marcoux (Vaudreuil) à M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, concernant le sous-financement du réseau de la santé au Québec;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, concernant la facture du bogue de l'an 2000 pour les hôpitaux de la Montérégie.

À 18 h 50, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 12 mai 1999, à 10 heures.

11 mai 1999

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

11 mai 1999

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Goupil, ministre de la Justice, concernant les recommandations du Comité de la rémunération des juges :

(Vote n° 21)

POUR - 66

Arseneau	Brassard	Geoffrion	Morin
Barbeau	Caron	Goupil	Papineau
Baril	Carrier-Perreault	Harel	Paquin
<i>(Arthabaska)</i>	Charest	Jolivet	Paré
Beaudoin	<i>(Rimouski)</i>	Julien	Payne
Beaulne	Chevrette	Jutras	Pelletier
Beaumier	Cliche	Kieffer	<i>(Abitibi-Est)</i>
Bédard	Côté	Labbé	Perreault
Bégin	<i>(La Peltrie)</i>	Lachance	Rioux
Bergeron	Cousineau	Landry	Robert
Bertrand	Désilets	Laprise	Rochon
<i>(Charlevoix)</i>	Deslières	Legault	Simard
Bertrand	Dion	Léger	<i>(Montmorency)</i>
<i>(Portneuf)</i>	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Simard
Blanchet	Doyer	Lemieux	<i>(Richelieu)</i>
Boisclair	Duguay	Léonard	St-André
Boucher	Facal	Maltais	Trudel
Boulerice	Gagnon	Ménard	Vermette
Boulianne	Gendron		

CONTRE - 39

Beauchamp	Cusano	Gobé	Maciocia
Béchar	Delisle	Houda-Pepin	MacMillan
Bélanger	Després	Jérôme-Forget	Marcoux
Bergman	Dupuis	Kelley	Marsan
Bordeleau	Fournier	Lafrenière	Middlemiss
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Lamoureux	Mulcair
Chagnon	Gautrin	Lamquin-Éthier	Normandeau
Cholette	Gauvin	Leblanc	Ouimet

11 mai 1999

Paradis
Pelletier
(*Chapleau*)

Poulin
Tranchemontagne
Vallières

Whissell

Williams

ABSTENTION - 0